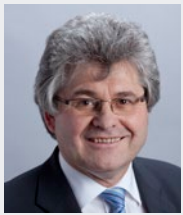


### Editorial

## Qui veut moissonner doit d'abord semer



Cette pensée de l'homme d'Etat romain Cicéron vaut aussi bien pour l'agriculture que pour la formation, la recherche et l'innovation (FRI). Lorsque

la Confédération et les cantons ont fait de l'encouragement du domaine FRI une priorité politique, ils ont préparé le terrain pour permettre le développement favorable de la place scientifique. Nous récoltons aujourd'hui les fruits issus de la croissance constante des moyens alloués dans le passé.

En 2016, le nouveau Parlement fixera au travers du message FRI 2017-2020 les conditions dans lesquelles évolueront nos hautes écoles et nos institutions de recherche. L'environnement ambiant est peu favorable: en raison du franc fort et des mesures d'économies prévues, la croissance des moyens sera plus faible que par le passé. Il faut donc fixer les bonnes priorités, compte tenu de la marge de manœuvre à disposition.

Les deux commissions de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) ont préparé le terrain durant ces derniers mois. Par le biais d'une motion, elles demandent au Conseil fédéral de continuer à traiter le domaine FRI comme une priorité. Les réformes à mener dans la formation professionnelle supérieure, la formation en médecine humaine, ainsi que l'encouragement de la relève scientifique et de l'innovation ne pourront se faire qu'avec des moyens suffisants. Nous semons aujourd'hui ce que nous récolterons demain.

**Ivo Bischofberger**

Conseiller aux Etats,  
membre du Team politique FUTURE

### Financement des hautes écoles suisses

## Au Parlement de redresser la barre

**Le programme de stabilisation des finances fédérales pour les années 2017 à 2019 touche davantage la formation, la recherche et l'innovation (FRI) que d'autres domaines. Le Conseil fédéral y prévoit des coupes de 555 millions de francs au total. Le Parlement a commencé à contrer cette évolution négative.**

Le Conseil fédéral doit faire des économies. Pour la première fois depuis neuf ans, les finances de la Confédération ont bouclé sur un léger déficit pour l'exercice 2014. On en connaît les conséquences: les dépenses ont été réduites pour 2015. Le budget 2016, sur lequel se prononcera le Parlement durant la session d'hiver, envisage une croissance atone pour le domaine formation, recherche et innovation (FRI) dans son ensemble (lire encadré). Par ailleurs, le Conseil fédéral entend soulager son budget d'un milliard de franc par an durant les années 2017 à 2019, tous domaines confondus, au moyen d'un programme de stabilisation. Il espère ainsi pouvoir respecter les prescriptions du frein à l'endettement.

Ce programme prévoit, pour le domaine FRI, une réduction de la croissance des moyens plus forte que la moyenne. Il s'agit concrètement d'économies se montant à 152,3 millions de francs pour 2017, 188,6 millions pour 2018 et 214,4 millions pour 2019. Ces coupes prévues par le plan financier auront des conséquences directes sur le message FRI 2017-2020, lequel devrait être publié en février prochain. Il faut compter sur une croissance nominale des moyens de 2,2% pour la période de quatre ans. Cela correspond à un fort ralentissement par rapport à la période en cours, pour laquelle on avait inscrit une croissance de 3,7%.

Le Parlement a pris conscience de la gravité de la situation: durant la session d'été, le Conseil national a approuvé une motion de sa commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) réclamant au Conseil fédéral de prévoir les moyens nécessaires à l'accomplissement des réformes nécessaires dans le domaine FRI. Une majorité de la CSEC-E souhaite également maintenir le domaine FRI comme une tâche prioritaire de la Confédération. Par dix voix contre deux, elle

*Suite en page 2*

### Budget 2016: des coupes de 190 millions

Le Conseil fédéral a écrit le budget 2016 au crayon rouge. Son objectif est de brider la croissance des dépenses à environ 3,8 milliards de francs. Des coupes significatives sont aussi prévues dans l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation. Près de 190 millions de francs seront économisés par rapport au crédit cadre initialement prévu. Le domaine des écoles polytechniques fédérales subira des coupes à hauteur de 98 millions de francs. Les universités cantonales devront renoncer à 32 millions de subventions fédérales et les hautes écoles spécialisées à 17 millions. Le Conseil fédéral prévoit en outre des économies de près de 20 millions de francs au Fonds national suisse. Ces coupes pourraient toutefois encore s'aggraver, car la Commission des finances du Conseil national propose de diminuer les crédits dévolus à l'encouragement de la recherche de 5 millions supplémentaires.

*Suite de la page 1*

a recommandé au Conseil des Etats d'approuver la motion de son homologue du National, dans une formulation modifiée. Contrairement à la Chambre basse, la CSEC-E a renoncé à fixer dans l'intervention, par un chiffre concret, le taux de croissance à atteindre pour les années 2017-2020. Elle justifie sa décision par l'incertitude qui pèse sur la conjoncture économique. Les Sénateurs se prononceront sur cet objet durant la session d'hiver.

**Des réformes urgentes**

Le ralentissement drastique de la croissance des moyens touche les hautes écoles dans une phase incertaine. A l'heure actuelle, la participation internationale de la place scientifique suisse dans le cadre des traités bilatéraux avec l'Union européenne est tout sauf assurée. Dans le même temps, des réformes sont urgentes en Suisse à différents niveaux: il faut de nouvelles impulsions dans l'encouragement de la relève scientifique comme dans le soutien à l'innovation. Il y a besoin de

places supplémentaires dans les études de médecine humaine pour pouvoir couvrir le besoin. Et les entreprises sont tributaires d'un renforcement de la formation professionnelle supérieure.

Dans ce contexte, les demandes des deux commissions sont d'une importance capitale pour l'avenir du paysage suisse des hautes écoles comme pour la place économique helvétique. La balle est dans le camp du nouveau Parlement: c'est à lui de fixer les priorités, en tenant compte des défis à venir.

**Formation en médecine humaine**

## Un nouveau système pour plus de diplômés

En 2014, quelque 860 diplômés en médecine humaine ont été décernés dans les cinq facultés de médecine de Suisse (voir graphique). Mais pour pouvoir couvrir le besoin en médecins, il en faudrait entre 1200 et 1300 par année. La Confédération et les cantons entendent remédier à cette pénurie d'ici 2020. Selon une étude réalisée tout récemment sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), ce but ne pourra être atteint que si les structures de formation des médecins connaissent des ajustements. C'est pourquoi l'auteur de l'étude, l'ancien recteur de l'Université de Bâle Antonio Loprieno, recommande d'introduire dans les études de master ce que l'on appelle des «medical schools», basées sur le modèle anglo-saxon.

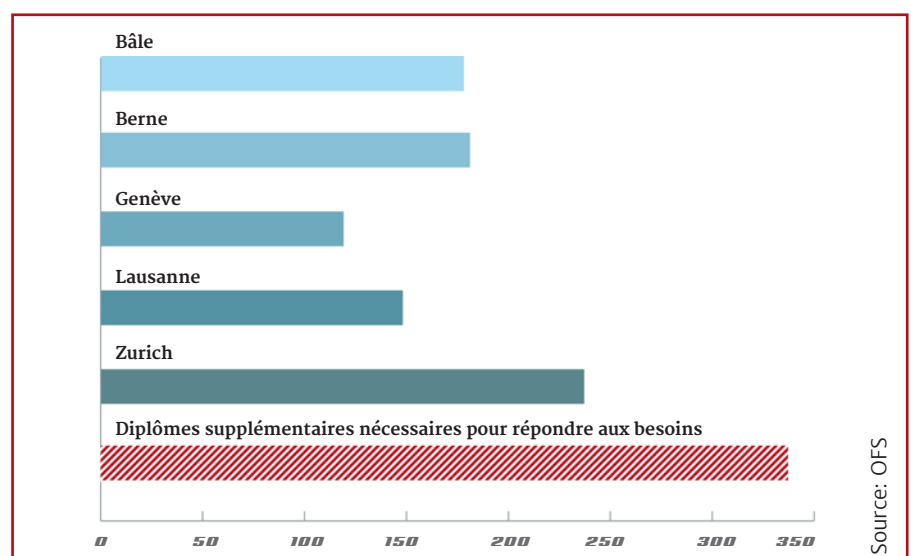
Les «medical schools» sont dirigées conjointement par les hautes écoles et les hôpitaux et assurent, dans le cadre d'un master sur trois ans, la formation clinique. Le prérequis pour être admis dans une telle école est un bachelor en sciences naturelles ou en technique médicale, dispensant uniquement des connaissances précliniques. Ce modèle contraste avec les études de médecine actuellement proposées en Suisse, qui dispensent les formations cliniques et précliniques comme un ensemble et sur une durée de six ans.

**Rendre la formation plus flexible**

D'après le rapport, un changement de système permettrait de rendre la formation en médecine humaine plus flexible et de l'ouvrir à des étudiants d'autres disciplines. Il serait ainsi possible de former davantage de médecins et de faire baisser les coûts des études, surtout au niveau de la phase préclinique du bachelor. D'autre part, les différentes «medical schools» pourraient, en collaborant avec les hôpitaux, se spécialiser dans certains do-

maines, par exemple en médecine générale ou en technique médicale.

Le Conseil fédéral souhaite étudier avec les cantons les possibilités de changer de système. Il a déjà annoncé être prêt à engager 100 millions de francs pour la période de 2017-2020. Ces moyens supplémentaires doivent servir à accroître le nombre de diplômés en médecine humaine décernés en Suisse.

**Diplômés fédéraux en médecine humaine en 2014**

## EN BREF

### Bruno Staffelbach devient recteur de l'Université de Lucerne

Bruno Staffelbach prendra la fonction de recteur de l'Université de Lucerne dès le 1er août 2016. Il succèdera ainsi au professeur Paul Richli. Professeur de gestion d'entreprise à l'Université de Zurich depuis 1992, Bruno Staffelbach a été membre du Conseil de l'Université de Lucerne pendant douze ans.

### Michael Hengartner devient président de swissuniversities

L'assemblée plénière de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses swissuniversities a désigné Michael Hengartner comme nouveau président. Le professeur de biologie moléculaire et recteur de l'Université de Zurich remplacera la présidente sortante Martine Rahier à la fin de l'année 2015.

### Maurice Campagna à la présidence des académies

L'assemblée des délégués a élu Maurice Campagna comme nouveau président des Académies suisses des sciences. Il a entre autres travaillé comme professeur de physique à l'EPF de Zurich, et bénéficie d'une expérience dans le monde de l'économie. Nommé pour quatre ans, il reprendra les fonctions de Thierry Courvoisier dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### La Suisse en tête du Global Innovation Index depuis cinq ans

La Suisse occupe le premier rang du Global Innovation Index (GII) pour la cinquième fois consécutive. En 2015, elle se place à nouveau devant le Royaume-Uni et la Suède. Le GI est publié chaque année par la Cornell University, l'Ecole supérieure de commerce INSEAD et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

### THE-Ranking: dix universités suisses dans le top 500

Pour la première fois, dix hautes écoles suisses sont classées dans le top 500 du Times Higher Education Ranking 2015/2016. L'EPF de Zurich a progressé de quatre places et se trouve désormais au 9<sup>ème</sup> rang. L'EPFL s'est hissée à la 31<sup>ème</sup> place. Les universités de Bâle (101<sup>ème</sup>), de Zurich (104<sup>ème</sup>), de Genève (131<sup>ème</sup>) et de Lausanne (144<sup>ème</sup>) ont toutes chuté de quelques places, alors que les universités de Berne (120<sup>ème</sup>) et de Fribourg (200-250<sup>ème</sup>) ont amélioré leur position. Les universités de Saint-Gall (350-400<sup>ème</sup>) et de Neuchâtel (400-500<sup>ème</sup>) viennent d'entrer dans le top 500.

### L'EPF de Zurich dans le top dix

L'EPF de Zurich a grimpé de trois places dans le classement international QS-Ranking 2015. Elle se trouve désormais au 9<sup>ème</sup> rang. L'EPF de Lausanne, elle, a progressé du 17<sup>ème</sup> au 14<sup>ème</sup> rang. Cinq autres hautes écoles suisses sont classées parmi les 200 meilleures hautes écoles: les universités de Zurich (85<sup>ème</sup>), de Genève (89<sup>ème</sup>), de Bâle (139<sup>ème</sup>), de Lausanne (143<sup>ème</sup>) et de Berne (166<sup>ème</sup>). Ces cinq universités ont reculé de quelques places par rapport à l'année dernière.

### European XFEL: la CSEC-E propose de participer à l'exploitation

Les membres de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) proposent unanimement à leur conseil d'approuver la poursuite de la participation de la Suisse à l'infrastructure de recherche European XFEL. La Suisse devrait contribuer à l'exploitation de l'installation européenne de recherche à hauteur de 1,8 millions de francs par année.

### ERC: la Suisse avait le plus haut taux de réussite

Dans le cadre de son association au 7<sup>ème</sup> programme-cadre de recherche européen, la Suisse est le cinquième pays en termes de subventions reçues de la part du Conseil européen de la recherche (CER) entre 2007 et 2013. Selon une analyse du CER, 7,2% de toutes les subventions ont été accordées à des scientifiques en Suisse. Par ailleurs, ces chercheuses et chercheurs ont obtenu le plus haut taux de réussite durant cette période.

### Erasmus+: plus de projets que l'année passée

Le nombre de projets approuvés dans le cadre de la solution transitoire pour Erasmus+ a augmenté de 11% en 2015. Ce résultat a été annoncé par la Fondation ch pour la collaboration confédérale, chargée de la mise en œuvre de la solution transitoire depuis l'exclusion de la Suisse des programmes de formation européens. Tous les niveaux de formation enregistrent une hausse des projets. La priorité repose sur l'encouragement de la mobilité.

#### Impressum

© Réseau FUTURE 2015

Münstergasse 64/66, 3011 Bern  
T 031 351 88 46  
info@netzwerk-future.ch  
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.